

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2025

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par

Mme Duby-Muller, Mme Corneloup, Mme Petex, M. Le Fur, Mme Bonnivard, M. Di Filippo,
M. Pauget et M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 30, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.